

La terreur policière qui pèse sur Paris favorise les atroces combinaisons d'une police privée que tient – il faut être singulièrement « innocent » pour en douter – par une courte laisse la Gestapo. Le bruit se répand dans les familles, affolées par les arrestations d'un de leurs membres, que certaines agences policières réussissent, à la condition, évidemment, de consentir de gros sacrifices pécuniaires, à obtenir la mise en liberté des détenus ou un adoucissement de leur sort. L'agence que dirige l'ex-inspecteur Bony passe pour être le bureau de grâces le plus cher, mais le plus efficace. Ainsi tombent dans un piège redoutable ceux qui s'adressent à ces succursales de la Gestapo. D'autant plus redoutable que celle-ci, effectivement, lâche certaines de ses proies, en laissant à l'agence le mérite d'avoir obtenu une extraordinaire faveur. Mais cette faveur est chèrement payée. D'abord en argent (un Bony taxe parfois à plusieurs millions le prix de ses interventions heureuses ; la « Gestapo française » de Neuilly avouera un bénéfice net annuel de 80 millions) ; surtout en renseignements de toute sorte, involontairement donnés par la clientèle ; ils vont grossir les dossiers de la police allemande, permettre les rapprochements, les recoupements qui préparent les coups de filets fructueux. D'ailleurs, aucune libération n'est définitive et, une fois la rançon versée et la proie lâchée, qui empêche la Gestapo de remettre la main sur elle, quand elle est jugée intéressante ? Inutile aussi d'ajouter que le butin est partagé entre les agences policières et les services de la Gestapo qui les contrôlent. Quant au menu personnel, français et étranger, des Gestapos françaises, il touche de 5.000 à 10.000 francs par mois, sans compter les primes et, surtout, les prises individuelles.

(Audiat, 1946, pp.139-140)